CE extraordinaire P.I du 15 janvier

Présents : 5 CFDT, 1 CFTC, 2 CGT, 1FO, 3DIR.

*1. **Information** sur la marche de l'Etablissement **PI USINE** et sur la **reprise d'activité des Unités de Production et des Services**.*

« L'atelier Polaris redémarre la semaine prochaine sur une ligne pour produire xxx tonnes d'ici fin janvier. Une deuxième ligne pourrait démarrer courant février …. Le personnel sera employé à divers travaux et à de la formation. »

CFDT : L'aspect formation est trop souvent **délaissé au profit de la production**. Cette période de **baisse d'activité** est une **opportunité** et elle doit être utilisé pour **développer la formation professionnelle** et renforcer les **compétences des salariés**. C'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant que **la performance de Belle Etoile sera assurée**.

L'atelier HMD est dans un état grave, … Malgré le gel des investissements, annoncé par le Groupe Rhodia, **la réalisation du projet liebigs est pour la CFDT primordial et incontournable. C'est une question de sécurité et donc de pérennité de la plateforme**. Nous sommes **intervenu** dans ce sens auprès de la **DG P.I M.Dominique RAGE présent lors du CE**. (Intervention faite en **décembre** auprès de la **DG du Groupe Rhodia M.Gilles AUFFRET** et de la **DG Polyamide M.Laurent SCHMITT**).

Le chômage partiel c'est fini !!! C'est une bonne chose. Cependant, **nous recommandons** chaudement à la **Direction** de ne **pas l'imposer aux salariés** de la plateforme durant les **travaux d'arrêt technique d'avril**. Le chômage partiel n'est pas et ne doit pas être une nouvelle méthode de gestion des salariés, les textes de loi sont là et **d'autres solutions existent**…

*2. **Projet EUCOPOL** pour l'Etablissement PI USINE RHODIA OPERATIONS de la Plateforme de Saint Fons Belle Etoile.*

Le **transfert des productions** de CERIANO **notamment sur POLARIS** est loin d'être acquis et risque de **fragiliser économiquement la plateforme de Belle Etoile** : Perte de compétences, de savoir faire, …, **le temps et les moyens humain et financier nécessaires n'ont pas été pris en compte. De plus, la Direction n'a pas pris en compte la période de baisse d'activité que nous vivons** actuellement.

Ce projet ne cadre pas avec les principes du développement durable et de la responsabilité sociale du groupe : il s'agit d'une vulgaire délocalisation.

Le CE s'est prononcé **unanimement contre ce projet** qui prévoit la fermeture du site industriel de CERIANO (déclaration au verso).

Le projet EUCOPOL a été présenté au Comité Central d'Entreprise Rhodia Opérations du 17 octobre 2008. Il a fait l'objet d'une présentation, d'une expertise votée par le Comité Européen et d'échanges au cours des réunions d'information du Comité d'Etablissement P.I.

L'expertise démontre les dangers et effets néfastes de ce projet :

- ✓ Délocalisation de productions vers l'Europe de l'Est
- ✓ Suppressions d'emplois industriels qualifiés en Italie, en Allemagne, …
- ✓ Affaiblissement des capacités de recherche, développement et marketing par concentration et perte de présence terrain et contacts clients.
- ✓ Pertes à terme de compétences indispensables au développement du Groupe.

De plus, l'expertise et les débats montrent que :

- ✓ Les économies projetées sont pour le moins sujettes à caution et que le temps de retour sera plus long que prévu, surtout dans la conjoncture actuelle.
- ✓ Le Groupe est toujours dans la logique qui est la sienne depuis 2003 : Obsession des résultats, du classement mondial de ses activités et de la réduction des couts.
- ✓ Cession ou fermeture de toutes les activités qui ne rentrent pas dans les objectifs de rentabilité fixés par les dirigeants, eux-mêmes obnubilés par le marché, le cours de bourse, les actionnaires, l'image médiatique et le sentiment de jouer dans la cour des grands.

Les élus du Comité Central d'Entreprise Rhodia Opérations et des Comités d'Etablissements des sites ont fait nombre de contre-propositions et notamment celle qui consiste à maintenir une activité de spécialité sur CERIANO. Cette solution permettait d'épargner une partie du site, de limiter les risques industriels et commerciaux que le Groupe prenait sur l'activité plastiques techniques et de réduire les sorties de trésorerie, enjeux majeurs pour Rhodia aujourd'hui.

Le refus de la direction d'étudier et de prendre en considération ces propositions montre bien qu'elle s'enferme dans ses certitudes, ses dogmes sans tenir compte des Hommes, des clients et du marché.

L'échec du projet REF n'a pas servi de leçons : l'humilité, la prudence, la clairvoyance ne sont décidemment pas des qualités de nos dirigeants.

Les conséquences de ce projet sont présentées par la direction comme positives aux bornes des sites français en termes d'emplois et de productions ; pour autant les élus sont inquiets.

Le transfert des productions est loin d'être acquis au risque de mettre en cause le projet et donc de fragiliser économiquement les sites français : perte de compétences, savoir faire, temps et moyens nécessaires non pris en compte.

Ce projet ne cadre pas avec les principes du développement durable et de la responsabilité sociale du groupe : il s'agit d'une vulgaire délocalisation. Il est sans ambition, défensif et ne risque pas de faire peur aux leaders du marché des plastiques techniques que sont Dupont, BASF et LANXESS !

Prochain CE : Le 26 janvier